

CENTRE DE VACCINATION VILLE DE NARBONNE

FOIRE AUX QUESTIONS

A l'attention des accueils ville – Grand Narbonne

Où = Narbonne – PARC DES EXPOSITIONS – 74 Avenue Hubert MOULY

Quand = lundi 13h-16h30 – mardi 9h-12h30 – mercredi 9h-16h30- jeudi 9h-12h20- vendredi 9h-12h30 et samedi 9h-16h30

Comment = prise de rendez-vous **sur internet DOCTOLIB** <https://www.doctolib.fr/centre-examens-de-sante/narbonne/centre-de-vaccination-du-narbonnais>

Puis-je me faire accompagner ?

Oui, l'accompagnant doit impérativement avoir son passe sanitaire qui est obligatoire.

1 accompagnant maximum.

Est-ce payant ?

Non vous n'avez rien à payer – la vaccination est totalement gratuite et prise en charge par l'assurance maladie

Je peux me faire vacciner où à Narbonne ?

- Chez votre médecin, pharmacien, infirmier : Vaccins AstraZeneca ou Janssen ou Moderna
- Au Centre de vaccination du narbonnais, Parc des expositions : Vaccin PfizerBioNtech

Comment accéder au centre de vaccination ?

- Parc des Expositions situé au 74, avenue Hubert MOULY – proche de la sortie d'autoroute A9, Sortie : Narbonne Est
- Parking gratuit attenant à la structure
- Accessibilité Personnes à Mobilité Réduite, de plain-pied
- Desserte de bus – Ligne E

Comment se passe la vaccination pour les mineurs ?

Une autorisation parentale **des deux titulaires de l'autorité parentale** est requise pour la vaccination des mineurs. **Elle n'est plus requise pour les mineurs de 16 ans et plus.** Le formulaire d'autorisation est disponible en ligne et doit être rempli et signé à l'arrivée dans le centre de vaccination cliquez sur le lien https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiche_-_autorisation_parentale_vaccin_covid-19.pdf

Le consentement libre et éclairé de l'adolescent concerné est également nécessaire avant de procéder à la vaccination. **Il est recueilli oralement (pas de formulaire).**

Les mineurs, **même s'ils ont plus de 16 ans** et disposent d'une carte vitale à leur nom, **doivent présenter la carte vitale d'un de leurs parents ou une attestation de droit** mentionnant le n° de sécurité sociale d'un de leurs parents.

Je n'ai pas de moyen de locomotion ?

En centre-ville : La Citadine n° 1 arrêt Espace Soleil puis marché jusqu'au Parc des Expo
Ligne de bus E – Arrêt Parc des Expo

Sur les communes du Grand Narbonne : S'adresser au Grand Narbonne www.citybus.fr

- Pour les personnes pour lesquelles un transport médicalisé est nécessaire, bon de transport avec le médecin traitant
- Pour les Narbonnais et suivant des cas précis, la ville met également à disposition son transport DOMIVILLE géré par le CCAS de la ville (au cas par cas).

Y a-t-il un numéro d'appel téléphonique pour joindre le centre ou s'inscrire ?

Non : sur le centre, les rendez-vous sont pris sur internet www.doctolib.fr
Il est inutile d'appeler en mairie.

Si je me présente au centre de vaccination sans rendez-vous ?

Actuellement les personnes se présentant sans rendez-vous sont admises.

Je suis Handicapé ou mon état de santé nécessite un transport médicalisé ?

Voir avec le médecin traitant pour établir un bon de transport médicalisé et sur Narbonne plateforme DOMIVILLE géré par le CCAS (traitement au cas par cas)

Quel vaccin est inoculé dans ce centre ?

Vaccin PfizerBioNTech uniquement.

Que faut-il amener au centre de vaccination quand j'ai mon Rdv ?

Votre carte vitale, votre CNI et le justificatif du Rv Doctolib (sms, mail ...)

Comment se déroule la vaccination ?

- 1) Vous devez arriver 10 minutes avant l'heure de rendez-vous
- 2) Dès votre arrivée à l'extérieur du centre, vous devez confirmer votre heure de rdv et préparer vos documents
- 3) Vous serez admis en salle d'attente où préalablement vous complétez un questionnaire médical
- 4) Vous serez ensuite appelé et pris en charge par un médecin pour un dernier contrôle médical et pour valider votre accord pour être vacciné.
- 5) Vous pénétrerez dans un box où le vaccin sera inoculé par un soignant
- 6) Un certificat vous sera remis
- 7) Vous devrez ensuite patienter en salle d'observation entre 15 et 30 minutes avant de quitter le centre.

Comment suis-je convoqué pour la 2^{ème} injection ?

Le rendez-vous est automatiquement proposé lors de la première prise de rendez-vous pour la première injection sur www.doctolib.fr

Ai-je besoin de reprendre un Rdv pour la 2^{ème} injection ?

Le rendez-vous est automatiquement proposé lors de la première prise de rendez-vous pour la première injection sur www.doctolib.fr

J'ai un contretemps, je ne peux honorer mon Rdv, que dois-je faire ?

- Lors de la prise de Rdv en ligne, vous avez reçu un message de confirmation (mail et/ou sms). A partir de ce message vous avez la possibilité d'annuler votre Rdv.
- Une fois annulé et lorsque que vous serez à nouveau dispo vous devrez reprendre un Rdv sur la plateforme en ligne www.doctolib.fr

Il n'y a pas de QR Code sur mon attestation ?

À partir de fin mai, les personnes pourront aller télécharger leur QR code sur le site www.amélie.fr

Le QR Code est imprimé sur le centre uniquement lorsque le cycle vaccinal est terminé.